

Acquisition des lots connexes au Trou à Barbotte pour la conservation des milieux humides

Shawinigan, le 12 mai 2021 — Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est fier d'annoncer l'achat des lots situés en aval du Trou à Barbotte. Anciennement propriété de la société de gestion d'actifs forestiers, Gestion Solifor inc., l'ensemble de ces lots représente une superficie de 29,5 hectares. Cette acquisition à des fins de conservation et de mise en valeur permettra, entre autres, de préserver l'intégrité et la connectivité écologiques de ce secteur.

Trou à Barbotte – La baie Trou à Barbotte est un complexe de milieux humides à haute valeur écologique situé aux bords de la rivière Saint-Maurice. Il a été cédé en 2016 à BVSM à des fins de conservation. Le secteur du Trou à Barbotte, d'une superficie de 27,5 ha, représente à lui seul 24 % des milieux humides situés aux abords de la rivière Saint-Maurice.

La conservation et la mise en valeur du Trou à Barbotte par BVSM depuis son acquisition a pour but de permettre à la communauté de profiter des attraits de ce milieu exceptionnel tout en préservant son intégrité écologique. Pour aider BVSM à protéger ce lien exceptionnel, des dons peuvent être faits en cliquant [ici](#).

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) dont la mission est d'offrir son expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le territoire de la rivière Saint-Maurice. Pour ce faire, l'organisme a pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE) et de coordonner la mise en œuvre des actions prioritaires qui sont déterminées dans cet outil d'aide à la décision.
